

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail - Patrie



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work - Fatherland

4^{ème} FORUM TRIPARTITE CAMEROUN- TCHAD-RCA

**SUR LE TRANSIT DES MARCHANDISES PAR LES PORTS
DE DOUALA ET DE KRIBI**

RAPPORT FINAL DES TRAVAUX

KRIBI, 09-11 JANVIER 2024

Sous le haut patronage du Ministre des Transports de la République du Cameroun, avec le soutien des Gouvernements de la République du Cameroun de la RCA et du Tchad, la Communauté Portuaire du Cameroun, encore appelée « Port-Synthèse », a organisé du 09 au 11 janvier 2024, dans la ville de Kribi, au Cameroun, le 4^{ème} Forum Tripartite sur le transit des marchandises des pays de l'hinterland par les Ports Camerounais

L'enjeu de ces rencontres était l'examen des problèmes rencontrés par les usagers des corridors camerounais de transit, en l'occurrence les opérateurs économiques de la République Centrafricaine et ceux du Tchad, dans l'acheminement de leurs marchandises à partir des Ports de Douala et de Kribi.

Ces assises qui ont regroupé environ 350 (trois cent cinquante) participants représentant les trois (03) pays se sont articulés comme pour les éditions précédentes, autour de trois (03) principaux points, à savoir : la cérémonie d'ouverture, les travaux en plénière et la cérémonie de clôture.

La liste des participants est jointe en annexe.

I. CEREMONIE OFFICIELLE D'OUVERTURE

Présidée par le Ministre des Transports du Cameroun, en présence du Ministre des Transports et de l'Aviation Civile de la République Centrafricaine, et du représentant du Ministre Tchadien des Transports de l'Aviation Civile et de la Météorologie Nationale empêché, la cérémonie solennelle d'ouverture a été marquée par :

- L'exécution de l'hymne national du Cameroun ;
- Le mot de bienvenue du Maire de la ville de Kribi ;
- Le mot du Président de la Communauté Portuaire (Port-Synthèse) ;
- Deux (02) allocutions des Ministres tchadien et centrafricain ;
- Trois (03) projections de documentaires ;
- Le discours d'ouverture prononcé par le Ministre des Transports du Cameroun.

Invité à prendre la parole en première position, Monsieur **Guy Emmanuel SABIKANDA**, Maire de la ville de Kribi a souhaité la bienvenue à tous les participants et exprimé ses vifs remerciements au Ministre des Transports de la République du Cameroun pour tout le management effectué en Chine pour la mise en œuvre du projet minier de MBALAM-NABEBA, projet qui va développer le chemin de fer allant jusqu'à Kribi.

Il a par ailleurs exprimé sa satisfaction pour le choix de la ville de Kribi pour abriter le 4^{ème} forum tripartite Cameroun-Tchad-RCA, rencontre qui vise à faciliter davantage le transit des marchandises en direction des pays sans littoral à partir des ports camerounais.

Le Maire de la ville de Kribi a achevé son propos en souhaitant une fois de plus une chaleureuse bienvenue à toutes les délégations présentes à Kribi ainsi que ses vœux les meilleurs pour la nouvelle année.

Dans son intervention, **Monsieur Patrice Barthélémy MELOM**, Directeur Général du Port Autonome de Kribi (PAK), Président de Port-Synthèse, la Communauté Portuaire Nationale du Cameroun, a exprimé vis-à-vis des Ministres des Transports des trois pays, au nom de la communauté portuaire du Cameroun, toute sa reconnaissance pour avoir bien voulu présider le 4^{ème} Forum Tripartite. Car leur présence témoigne de l'importance qu'ils accordent à l'ensemble des acteurs de la chaîne d'acheminement des marchandises par voie terrestre et maritime.

Il a ensuite exprimé toute sa gratitude à tous les participants pour la grande mobilisation autour dudit Forum.

Poursuivant son propos, **Monsieur Patrice Barthélémy MELOM** a fait savoir que l'Association Port-Synthèse qui regroupe l'ensemble des intervenants qui opèrent de près ou de loin dans les places portuaires du Cameroun, s'affiche comme un outil de promotion et une plateforme d'échange et de réflexion pour l'efficacité de la facilitation des opérations du commerce extérieur entre le Cameroun et les pays de l'hinterland à travers notamment le Forum Tripartite.

Il considère par ailleurs le 4^{ème} Forum Tripartite comme une occasion idéale pour partager des expériences, des bonnes pratiques et des idées novatrices en matière de facilitation, afin qu'ensemble, l'on puisse identifier les obstacles et les défis auxquels sont confrontés le Cameroun le Tchad et la RCA et proposer des solutions concrètes pour les surmonter tout en améliorant l'efficacité des échanges commerciaux et le renforcement de la compétitivité sur la chaîne internationale.

Pour finir, le Président de Port- Synthèse a fait savoir que les participants du 4^{ème} Forum Tripartite attendent des recommandations concrètes et applicables qui permettront d'améliorer substantiellement et à brève échéance la performance des corridors et contribuer de manière significative au renforcement de la coopération entre les trois pays dans le domaine du transport et de la logistique.

Pour sa part, le représentant du Ministre Tchadien des Transports, de l'Aviation Civile et de la Météorologie Nationale empêché, **Monsieur Laurent DIHOULNET** a précisé qu'un meilleur fonctionnement et une gouvernance optimale des corridors entre le Cameroun le Tchad et la RCA faciliterait l'opérationnalisation de la zone de libre-échange de l'union douanière de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC).

Il a par ailleurs salué la mise en œuvre de certaines recommandations prises lors du Forum de Bangui, notamment la suppression des frais d'encombrement par la partie camerounaise.

Pour conclure, il a fait savoir que la tenue de la commission mixte Cameroun-Tchad et la signature de la convention révisée permettront d'accélérer la mise en œuvre de la plupart des recommandations du Forum Tripartite.

Prenant la parole à son tour, le Ministre Centrafricain des Transports et de l'Aviation Civile **Monsieur Herbert GOTRAN DJONO-AHABA** a souligné qu'un système de transport fiable et efficace est gage de l'accélération de la croissance économique. Il a poursuivi son propos en indiquant que les Etats doivent travailler en synergie pour relever les défis et faire face aux enjeux imposés par la modernisation, afin de développer un transport multimodal efficace dans le cadre des projets intégrateurs du développement des infrastructures de transport.

Pour conclure, il a souhaité qu'au sortir des présentes assises une date soit arrêtée pour la signature de la Convention bilatérale révisée en matière de transport terrestre des marchandises entre le Cameroun et la République Centrafricaine déjà vieille de vingt-cinq (25) années.

Dans son discours d'ouverture, le Ministre des Transports du Cameroun **Monsieur Jean Ernest MASSENA NGALLÉ BIBÉHÈ**, après les civilités d'usage, a rappelé que ce Forum se tient à la suite du 3^{ième} Forum tripartite Cameroun – Tchad - Centrafrique tenue il y a deux (02) ans à Bangui au cours duquel il a été formulé un certain nombre de recommandation à l'endroit des acteurs du secteur des transports et de la logistique des trois (03) pays.

Continuant son allocution, le Ministre Camerounais des Transports a relevé les avancées faites par le Cameroun depuis la tenue du dernier Forum et qui concernent notamment :

- La baisse considérable des points de contrôles non conventionnels et illicites le long des corridors, allant de 136 il y a deux ans à environ 29 à ce jour ;
- L'ouverture par le Conseil National des Chargeurs du Cameroun- (CNCC) de deux centres de vie pour les camionneurs et autres transporteurs à « Ngouletang » et à « Kousseri » et le lancement de ceux de « Garoua Boulai » et « Ngaoundéré » ;
- La reprise des travaux sur la pénétrante Est de Douala ;
- La mise à disposition des balises par les Douanes du Cameroun pour l'accompagnement des marchandises en transit ;
- La suppression de la taxe d'encombrement pour les marchandises conteneurisées des pays de l'hinterland sur les places portuaires du Cameroun ;
- L'octroi des parcelles dans les domaines portuaires du Port Autonome de Douala (PAK) et du Port Autonome de Kribi (PAK) aux Républiques sœurs du Tchad et de la Centrafrique ;
- L'instauration des ristournes conteneurs aux chargeurs ;
- La baisse sensible du taux de fret ;
- La reconnaissance des certificats d'origine émis par la RCA et le Tchad.

Poursuivant, le Ministre Camerounais des Transports a également adressé ses encouragements à la Communauté Portuaire du Cameroun Port-Synthèse et aux acteurs de transit des marchandises des trois (03) Etats pour toutes les initiatives et les résultats positifs.

Il souligne par ailleurs que beaucoup reste à faire dans le cadre de la fluidification du transit des marchandises dans les Ports de Douala et Kribi.

Pour terminer, **Monsieur Jean Ernest MASSENA NGALLÉ BIBÉHÈ** a prescrit de mettre un accent particulier au cours des échanges sur les obstacles encore présents qui perturbent la circulation des marchandises entre le Cameroun, le Tchad et la RCA.

II. DEROULEMENT DES TRAVAUX EN PLENIERE

Les travaux en plénière ont démarré par l'exposé de cadrage du Secrétaire Général de Port-Synthèse, **Monsieur Lin Dieudonné ONANA NDOH**, assisté par **Monsieur Stéphane TAGNE SIMO** qui a assuré la modération générale des travaux.

A. ATELIER N°1 : REVUE DE LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DU 3^{ème} FORUM

Modérateur : M. MVEIMANI SOMBO AMBA (CAMEROUN)

Cet atelier a consisté pour chaque structure concernée par les recommandations de Bangui, à venir présenter l'état de mise en œuvre.

PORT AUTONOME DE DOUALA

- ✓ L'arrimage aux normes internationales qui est une tâche permanente a été effectué et concerne notamment la conformité au code ISPS, la simplification de la facturation de la redevance sur les marchandises avec la mise en place du système de facturation par « grands comptes », la dématérialisation des procédures du commerce extérieur et du paiement de la redevance de débarquement/embarquement de la marchandise ;
- ✓ Des mesures transitoires ont été prises au cas par cas pour allonger le délai de séjour des marchandises des pays de l'hinterland.

PORT AUTONOME DE KRIBI

- ✓ Une annexe du Guichet Unique a été installée et est opérationnelle ;
- ✓ Des mesures transitoires ont été prises au cas par cas pour allonger le délai de séjour des marchandises des pays de l'hinterland.

RÉGIE DU TERMINAL À CONTENEURS (RTC)

- ✓ Les frais d'encombrement pour le trafic en transit ont été supprimés et représentent une subvention d'environ deux milliards (2 000 000 000) de francs CFA par an au profit des Chargeurs des pays de l'hinterland.

DOUANE

- ✓ La libéralisation de la pause du GPS est effective et d'autres techniques de tracking sont en cours d'exploration ;
- ✓ Une réflexion est en cours en ce qui concerne la réduction du coût de pose des GPS à un taux n'excédant pas 10 000 FCFA ;

- ✓ Les amendes sont examinées et réduites au cas par cas ;
- ✓ Le nombre des balises a fortement augmenté. Mille (1000) nouvelles balises ont été reçues et d'autres sont attendues du nouvel exploitant.

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA (CUD)

- ✓ La collaboration avec le Syndicat des Transporteurs dans le cadre du désengorgement de la ville est permanente ;
- ✓ L'aménagement du site de Yassa pour le stationnement des camions n'a pas été exécuté. Ce site sera utilisé comme site de rabattement du BRT et il est recommandé aux camionneurs d'utiliser le centre de vie du CNCC de la Dibamba ;
- ✓ La poursuite de la campagne de sensibilisation avec les ambassadeurs de la circulation a été menée ;
- ✓ Le déguerpissement des commerçants installés à l'entrée du Centre des affaires maritimes a été effectué ;
- ✓ L'aménagement des voies secondaires pour désengorger la sortie Est de la ville est en cours d'exécution.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

- ✓ Les travaux d'élargissement de la sortie Est de la ville de Douala jusqu'à la Dibamba ont repris et sont en cours de finalisation.

PORT-SYNTHÈSE

- ✓ Les FMO et les douanes des trois (03) pays ont été invitées au 4^{ème} forum.

GUICHET UNIQUE DES OPERATIONS DU COMMERCE EXTERIEUR (GUCE)

- ✓ Le GUCE a développé le module « e-force transit » pour accompagner les marchandises à destination pays de l'hinterland.

CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC)

- ✓ Les documents de facilitation : sauf conduit, vignettes internationales, et convention ont été vulgarisés.

FORCE DE MAINTIEN DE L'ORDRE

- ✓ Les numéros verts ont été vulgarisés au niveau du Tchad et de la RCA ;
- ✓ La formation des éléments de forces de maintien de l'ordre sur les documents de facilitation de transport a été faite ;
- ✓ Les intermédiaires (démarcheurs) qui soit disant agissaient au nom des FMO ont été démantelés ;

- ✓ Les mesures de sécurité ont été vulgarisées.

TRANSPORTEURS

- ✓ Les transporteurs ont concouru à la libéralisation de la pause de GPS. A ce jour, des systèmes de tracking privés existent.

ARMATEURS ET CONSIGNATAIRES DE NAVIRES

- ✓ Le taux de fret a été ramené à des niveaux supportables. Depuis le dernier Forum, le taux de fret est retombé de 50% ;
- ✓ Les tarifs de surestaries et l'augmentation de la franchise d'occupation des conteneurs ont été exécutés au cas par cas ;
- ✓ La franchise de détention des conteneurs en livraison a été également augmentée exécutée au cas par cas.

MINISTÈRES DES TRANSPORTS DES ÉTATS

- ✓ La signature de la Convention en matière de transport terrestre des marchandises entre la RCA et le Cameroun n'a pas été exécutée ;
- ✓ La tenue de la Commission Mixte Cameroun-RCA n'a pas été réalisée. Toutefois, le Ministère des Transports du Cameroun a saisi la RCA pour qu'elle soit organisée à Bertoua, mais aucune date n'a été fixée ;
- ✓ Le Ministère des Transports a également saisi le Tchad pour la signature de la Convention entre le Tchad et le Cameroun ;
- ✓ La mise en place au niveau de chaque Etat d'une Autorité chargée de la gestion des corridors n'a pas été réalisée. Cependant, chaque Etat a mis en place une équipe permanente de descente sur les corridors ;
- ✓ La transformation de Kribi en corridor conventionnel effective mais pas officielle ;
- ✓ La vulgarisation du code CIMA à l'attention des acteurs de la chaîne de transport n'a pas été menée.

BUREAUX DE GESTION DU FRET TERRESTRE (BGFT, BNFT, BARC)

- ✓ Les tarifs des LVI (lettre de voiture internationale) n'ont pas été harmonisés, car la structure des prix est différente en fonction des États ;
- ✓ La présentation des documents de transport international n'est toujours pas harmonisée ;
- ✓ Les documents de facilitation : Sauf conduit, vignettes internationales, conventions ont été vulgarisés de manière permanente ;
- ✓ Plusieurs concertations sont en cours en ce qui concerne la formation des FMO sur les documents de facilitation, le CNCC a par ailleurs été saisi pour insérer des modules de facilitation dans son programme de

formation. En outre, des écoles de formation ont été saisi afin d'insérer lesdits modules dans leur programme de formation ;

CONAFE

- ✓ Les méthodes de mesure des délais et de coût sur les corridors ont été vulgarisées ;
- ✓ Des mesures transitoires sont en train d'être prises pour allonger le délai de séjour des marchandises des pays de l'hinterland.

MINFOP, MINADER, DOUANE

- ✓ La Douane camerounaise reconnaît désormais les certificats d'origine émis à partir des pays de l'hinterland.

PAYS DE L'HINTERLAND

- ✓ Les parcelles octroyées par le PAD et le PAK n'ont toujours pas été viabilisées, mais des missions exploratoires ont eu lieu ;
- ✓ L'interconnexion avec CAMCIS n'a pas été effectuée, mais la Douane camerounaise a engagé des échanges la Douane tchadienne pour cette opération.

Au terme de l'atelier 1, il en ressort que sur les **42 (quarante-deux)** recommandations formulées vingt-six ont été exécuté soit un taux de **62%**.

III. ATELIER N°2 : AVANCEES ET DIFFICULTES RENCONTREES SUR LES PLACES PORTUAIRES

Modérateur : M. Hamid DJOUMINO (TCHAD)

Les différents intervenants ont dans un premier temps fait l'économie des avancées et des difficultés rencontrées sur les places portuaires, ainsi :

PORT AUTONOME DE DOUALA

En termes d'avancées :

- ✓ La présentation du projet de sécurisation ;
- ✓ L'optimisation de l'accueil des navires ;
- ✓ L'entrée en vigueur du MOU d'Abuja et les dispositions prises pour rationaliser le contrôle à bord des navires et organiser les arraisonnements ;

- ✓ Les travaux routiers engagés pour fluidifier les opérations et la circulation dans le domaine portuaire ;
 - ✓ L'aménagement d'un parking de 20 000 m² pour servir de zone d'attente des camions ;
 - ✓ La signature d'une convention avec le Groupe SAPRO pour l'aménagement d'une zone logistique ;
 - ✓ La réflexion sur le séjour des camions en attente de GPS dans le port.
- En ce qui concerne les difficultés, les points ci-après ont été relevés :
- ✓ Le retard dans l'aménagement des espaces mis à la disposition des pays de l'hinterland ;
 - ✓ L'indiscipline des chauffeurs de camions qui occasionnent des destructions d'ouvrage portuaires ;
 - ✓ La mise en service imminente du parking de 20 000 m² ;
 - ✓ La finalisation de la nouvelle procédure de pose du GPS ;
 - ✓ L'amorce d'une réflexion sur l'interconnexion des pesages routiers et portuaires.

PORT AUTONOME DE KRIBI

- ✓ La dématérialisation des procédures est effective avec la mise sur pied d'un Système d'Information Portuaire (SIP) opérant avec tous les acteurs de la place portuaire. Ce qui permet d'accélérer les formalités administratives ;
- ✓ La mise en service de l'Autoroute N17 Kribi-Lolabé pour un accès direct au Port sans passer par la ville ;
- ✓ Plus 35 000 m² d'entrepôts et magasins déjà disponibles ;
- ✓ Plus 72 500 000 m² d'entrepôts et magasins en construction ;

En ce qui concerne les difficultés et perspectives, les points ci-après ont été relevés :

- ✓ Paiement électronique des redevances PAK ;
- ✓ Lutte contre la prolifération des faux frais ;
- ✓ Organisation conjointe PAK-MINFOF-Douane d'un atelier d'information et de sensibilisation des opérateurs de la filière bois sur les procédures de traitement des dossiers d'exportation de bois par les services du MINFOF au port de Kribi ;
- ✓ Mise en place d'un système d'orientation générale des clients vers les administrations techniques en marge de la dématérialisation de leurs procédures dans le SIAT ;

- ✓ Etude en vue de la mise en place d'un outil de suivi de contrôle et d'évaluation des activités des entreprises relevant du régime de transfert au port de Kribi ;
- ✓ Généralisation de la révision des coûts de veille sécurité ;
- ✓ Distribution de la connexion internet à tous les opérateurs du domaine portuaire ;
- ✓ Vulgarisation du règlement d'exploitation particulier 2022 ;
- ✓ Renforcement de la coopération avec les grandes lignes maritimes.

RÉGIE DU TERMINAL À CONTENEURS (RTC)

En termes d'avancées :

- ✓ Equipements de quai mis à jour ;
- ✓ Nouvelles acquisitions (grues à portique mobile) ;
- ✓ Bande de bord à quai refaite ;
- ✓ Fluidification des opérations ;
- ✓ Amélioration des cadences de manutention.

GUICHET UNIQUE DES OPERATIONS DU COMMERCE EXTERIEUR (GUCE)

En termes d'avancées :

- ✓ Réduction des délais administratifs de 16j à 4 jours à l'importation ;
- ✓ Plus de 50 procédures et services dématérialisés dont 44 en exploitation à ce jour ;
- ✓ Mise en place de « e-Force Transit », outil de traçabilité et de facilitation des échanges par canaux digitaux ;
- ✓ Intégration de la quittance dématérialisée et du DUS sur e-Force et CAMCIS suite travaux avec la Douane ;
- ✓ Signature du protocole d'accord entre le GUCE et le COC TCHAD en vue de l'extension des procédures dématérialisées de transit au TCHAD et de la sécurisation du BESC TCHADIEN
- ✓ Avant la sécurisation entre 200 et 300 BESC des marchandises en conteneur par mois et après la sécurisation plus de 700 BESC pour les marchandises conteneurisées par mois ;
- ✓ Atelier de sensibilisation et de formation des responsables du CCAC sur la procédure dématérialisée de transit.

En ce qui concerne les difficultés et perspectives, le point ci-après a été relevé :

- ✓ Mise en place d'un groupe technique GUCE-DOUANE pour assurer l'interopérabilité permanente entre les systèmes GUCE et Douane.

DOUALA PORT WEIGHING SERVICES (DPWS)

En termes d'avancées :

- ✓ Reprise du contrôle de l'activité de pesage par DPWS pour le compte du Port Autonome de Douala ;
- ✓ Opérationnalisation du système de pesage constitué de 09 ponts bascules, 02 pèses essieux, 01 pont bascule ferroviaire ;
- ✓ Limitation du nombre de fraudes sur les tonnages des marchandises en transit au port de Douala Bonaberi ;
- ✓ Clarté apportée aux lignes maritimes et acconiers sur les tonnages des marchandises embarquées ou débarquées ;
- ✓ Clarté apportée aux transporteurs de la place portuaire sur les tonnages des marchandises transportées ;
- ✓ Transmission au PAD, IMPOTS, DOUANE, GENDARMERIE, autres administrations publiques ou organisations du Cameroun, des informations économiques de pesage pour l'aide à la décision ;
- ✓ Accès en temps réel aux informations de pesage via la connexion à distance à la base de données de DPWS : cas du CNCC ;
- ✓ Utilisation du ticket de pesée comme document de référence afin de respecter les limites de tonnage mises en place par le MINTP dans le cadre de la préservation du patrimoine routier.

En ce qui concerne les difficultés et perspectives, les points ci-après ont été relevés :

- ✓ Les transporteurs n'ont pas accès aux statistiques de pesage ;
- ✓ Repositionnement des pèses essieux dans le port de DOUALA BONABERI ;
- ✓ Harmonisation des pèses essieux du port de DOUALA BONABERI avec ceux des corridors du Cameroun ;
- ✓ Installation des ponts bascules supplémentaires dans les zones logistiques du port de DOUALA ;
- ✓ Se rassurer que les VGM sont effectivement celles effectuées par DPWS ;
- ✓ 05 ponts bascules statiques supplémentaires seront installés courant l'année 2024, dont 02 sur la voie de contournement, 02 dans les zones logistiques nord et sud, 01 dans la zone Nord à l'entrée 3T ;
- ✓ 03 pèses essieux supplémentaires seront installés courant l'année 2024 sur tous nos ponts bascules statiques de sortie : l'idée étant de permettre à tous les usagers sortant du port d'avoir l'état global de leurs tonnages de marchandises et leurs charges aux essieux,
- ✓ DPWS installera des TAGS et systèmes de détection automatique des camions avant prise en charge sur ses points de pesées. Cette

technologie vise à réduire les temps de prise en charge, sécuriser les informations déclarées par les usagers, détecter les cas de fraude pendant les opérations de pesage.

CONSEIL CENTRAFRICAIN DES CHARGEURS (CCAC)

En termes d'avancée :

- ✓ Projet de Construction d'une aire de stationnement et d'une base vie à PK 26 au profit des Transporteurs ;
 - ✓ Suppression des frais des scanners sur les cargaisons à destination de la RCA au PAK ;
 - ✓ Appropriation de la gestion des Bordereaux de Suivi des Cargaisons (BESC) par le CCAC grâce à son partenaire JLS SAS Africa-K-Polygone ;
- En ce qui concerne les difficultés et perspectives, les points ci-après ont été relevés :

- ✓ La non signature de la Convention en matière de transport terrestre des marchandises entre la RCA et le Cameroun ;
- ✓ Le reversement des ristournes en contrepartie des transactions effectués dans les Ports du Cameroun actuellement pratiqué au Port de Douala devrait être étendue à tous les autres ports du Cameroun ;
- ✓ Le coton centrafricain reste des mois sans être déchargé ;
- ✓ La sécurisation du corridor Douala-Bangui pour laquelle le Gouvernement de la RCA est résolument engagé

REGIE DELEGUE DU REMORQUAGE (RDR)

En termes d'avancées :

- ✓ Reprise en Régie par le PAD de l'activité de remorquage des navires depuis décembre 2020 ;
- ✓ Acquisition de deux (02) remorqueurs neufs.

En ce qui concerne les difficultés et perspectives, les points ci-après ont été relevés :

- ✓ Vétusté des remorqueurs en exploitation (entre 22 et 53 ans d'utilisation).

IV. ATELIER N°3 : AVANCEES ET DIFFICULTES SUR LE CORRIDOR DE TRANSIT

Modérateur : M. Hilaire Sylvain YABADA (RCA).

Les différents intervenants ont dans un premier temps fait l'économie des avancées et des difficultés rencontrées sur les corridors, ainsi :

CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC)

- ✓ La mise à disposition des Centres de vie à la Dibamba, Ngoulentang, Kousseri, Garoua-Boulai (en cours de finalisation), Ngaoundéré (en projet) ;
- ✓ Mise à disposition des acteurs (camionneurs, transporteurs, chargeurs, transitaires, etc.) toutes les informations nécessaires ;
- ✓ Des séances de sensibilisation organisées autour des questions relatives à l'acheminement des cargaisons par voie terrestre ont été faits.

BUREAU DE GESTION DU FRET TERRESTRE (BGFT)

- ✓ Mise en place de la bourse digitale du fret terrestre dénommée LAND FREIGHTiS <https://freight.smart-bgft.cm> ;
- ✓ Mise en place du centre de Monitoring pour le suivi des cargaisons sur les corridors.

CONSEIL DES CHARGEURS DU TCHAD (COC-TCHAD)

- ✓ Projets de construction de bases logistiques (Kribi 5ha, Soudan 8800m²), de magasins de stockage et de centres de vie au Tchad ;
- ✓ Projet de mise en place des cadres de concertation avec les armateurs (réduction tarifs et taux de frets maritimes) ;
- ✓ Mise en place d'un cadre avec les transporteurs routiers sur tarifs et la vétusté des camions.

BUREAU D'AFFRETEMENT ROUTIER CENTRAFRICAIN (BARC)

- ✓ Projets de construction de bases logistiques (Kribi 5ha, Soudan 8800m²), de magasins de stockage et de centres de vie au Tchad ;
- ✓ Renforcement de la présence dans le corridor. Construction d'aire de repos à 200km de Bangui ;
- ✓ Gare routière de Bouar avec financement Banque Mondiale ;
- ✓ Présence agences autonomes BARC à Limbé et Kribi ;
- ✓ Informatisation documents de facilitation.

BUREAU NATIONAL DE FRET TERRESTRE (BNFT-TCHAD)

- ✓ Dématérialisation effective du paiement de la LVO (Lettre de Voiture Obligatoire)

V. RECOMMANDATIONS DU 4^{ème} FORUM TRIPARTITE DE KRIBI

Au terme des échanges, les participants au 4^{ème} Forum Tripartite CAMEROUN-RCA-TCHAD sur le transit des marchandises par les Ports de Douala et de Kribi recommandent globalement la reconduction des recommandations du 3^{ème} Forum de Bangui non encore exécutées.

De manière plus spécifique, ils recommandent :

AU PORT AUTONOME DE DOUALA (PAD)

- Relancer le Ministère des travaux Publics pour la prise en compte des résultats du pesage portuaire sur les corridors ;
- Impliquer les Conseils des Chargeurs du Tchad et de la RCA dans l'organisation des cérémonies de remise des ristournes aux chargeurs ;
- Instaurer un cadre de concertation avec les transporteurs routiers.

AU PORT AUTONOME DE KRIBI (PAK)

- Instaurer les ristournes aux Chargeurs ;
- Instaurer un cadre de concertation avec les transporteurs routiers.

A LA REGIE DU TERMINAL A CONTENEUR (RTC)

- Instaurer un cadre de concertation avec les transporteurs routiers.
- Impliquer les Conseils des Chargeurs du Tchad et de la RCA dans l'organisation des cérémonies de remise des ristournes aux chargeurs ;
- Transmettre au CCAC les tarifs d'aconage et de relevage.

A LA DOUANE CAMEROUNAISE

- Supprimer les frais de balises GPS ;
- Remettre sur la table la problématique de l'agrément CEMAC des transporteurs par la Douane ;
- Utiliser systématiquement le sticker en cas d'absence de GPS ;
- Augmenter le délai du parcours sur le corridor à 11 jours.

A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA (CUD)

- Finaliser l'aménagement des voies secondaires pour désengorger la sortie Est de Douala.

AU MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

- Achever les travaux d'élargissement de la sortie Est de Douala jusqu'à la Dibamba ;
- Arrimer le pesage portuaire au pesage routier.

A PORT-SYNTHESE

- Associer les représentants des Conseil des Chargeurs Centrafricains et Tchadiens aux missions d'observation des corridors ;
- Instaurer les invitations aux structures concernées par le commerce transfrontalier aux Forums Tripartites (FMO, Douanes, Conseils des Chargeurs, etc.) ;
- Inviter aussi les Ambassadeurs Centrafricain et Tchadien résidant au Cameroun aux prochaines assises ;
- Organiser un benchmark sur le fonctionnement des corridors d'Afrique de l'Est ;
- Mettre en place un cadre de suivi de l'application des recommandations des Foras.

AU GUICHET UNIQUE DES OPERATIONS DU COMMERCE EXTERIEUR (GUCE)

- Simplifier et digitaliser l'ensemble procédures pour une meilleure performance.
- Utiliser « NEXUS PLUS » pour l'accompagnement des marchandises à destination des pays de l'hinterland.

AU CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC)

- Mettre en place un cadre de concertation avec les Conseils des chargeurs du Tchad et de la RCA.

AUX TRANSPORTEURS ROUTIERS

- Mettre en place des cadres de concertation avec la Régie du Terminal à Conteneurs (RTC), les Ports Autonomes et la Douane ;
- Promouvoir la démarche écoresponsable.

AUX ARMATEURS ET CONSIGNATAIRES DE NAVIRES

- Supprimer les frais de réimpression des BL ;
- Supprimer les frais de nettoyage des conteneurs ;
- Supprimer également les frais de retrait tardif des BL.

AU BGFT

- Supprimer la double facturation de la LVI sur la même opération en cas de changement du Camion.

AUX TROIS BUREAUX DE GESTION DE FRET TERRESTRE (BGFT, BNFT, BARC)

- Accélérer les procédures d'obtention des agréments CEMAC pour les transporteurs ;
- Instaurer un mécanisme de contrôle du prix payé aux transporteurs en associant ces derniers.

AUX PAYS DE L'HINTERLAND

- Rendre autonomes les antennes de leurs différentes structures installées au Port de Kribi (Douane, Conseil des Chargeurs, Bureau de Gestion du Fret, etc.), de manière à permettre aux chargeurs de débiter et finaliser les procédures à Kribi.
- Viabiliser les espaces octroyés aux Etats Tchadien et Centrafricain au port de Kribi et de Douala ;
- Construire des ports secs au Tchad et en RCA et confier la gestion des procédures de bout en bout aux terminaux et lignes maritimes ;
- Relancer le Cameroun sur les projets de convention inter-Etats sur les corridors et envoyer des copies avancées aux point focaux du MINREX qui répondent au +237 696 16 11 81 et +237 675 41 18 16 ;
- Adopter une politique de lutte contre les surcharges des camions pour préserver le patrimoine routier. Pour cela, instaurer une utilisation des ponts bascules qui ne pénalisent que les camions en surcharge.

AUX MINISTRES DES TRANSPORTS DES ETATS

- Organiser la tenue des Commissions Mixtes ;
- Vulgariser le code CIMA à l'attention des acteurs de la chaîne de transport ;

- Intégrer dans les conventions inter-Etats les nouveaux corridors créés (Limbé, Kribi, etc.).
- Définir un chronogramme pour la signature de la signature de la convention révisée sur le transport des marchandises entre le Cameroun et la RCA et entre le Cameroun et le Tchad.

A LA DOUANE CENTRAFRICAINE

- Rendre autonome et opérationnelle la Représentation de Kribi dans le mécanisme de pré liquidation des droits et taxes, afin de faciliter les procédures de transit et réduire le délai des formalités ;
- Mettre un terme à l'immobilisation des camions à Beloko.

AU CONSEIL CENTRAFRICAINE DES CHARGEURS

- Construire des centres de vie le long du corridor Beloko-Bangui.

AUX DOUANES CENTRAFRICAINE ET CAMEROUNAISE

- Revoir et alléger la procédure de pré liquidation dans SYDONIA ;
- Associer les transporteurs dans la gestion et la facilitation des procédures douanières ;
- Définir le rôle des postes de contrôle de Garoua-Boulai et Beloko,
- Harmoniser le tarif de la pose du GPS avec le tarif appliqué au Cameroun (RCA : 75000 Frs Vs Cameroun : 10000 Frs).

AU GESTIONNAIRE DU PORT SEC DE BANGUI

- Aménager et équiper le Port sec ;
- Adopter une tarification moins onéreuse.

A LA CEMAC ET LA CEEAC

- Mettre en place une autorité de gestion des corridors.

A DPWS

- Publier les résultats de pesage à l'attention des transporteurs.

VI. CEREMONIE DE CLÔTURE

La cérémonie de clôture a été marquée par les principales articulations suivantes :

- La visite du Port de Kribi par les délégations Tchadienne et Centrafricaine : Au cours de cette visite, les délégations ont pu observer les parcelles mises à la disposition de la RCA et du Tchad par le PAK ;

- La lecture du rapport final du 4^{ème} Forum tripartite Cameroun-Tchad-RCA ;
- La motion des participants adressée au Président de la République du Cameroun, **son Excellence Paul BIYA** ;
- La motion des participants adressée au Gouvernement et au peuple Camerounais ;
- L'allocution du Président de Port-Synthèse, la Communauté Portuaire du Cameroun ;
- Le discours de clôture du Ministre des Transports du Cameroun.

Les participants ont arrêté que le 5^{ème} Forum se déroule à N'Djamena, au Tchad.

Fait à Kribi, le 11 janvier 2024

Pour les participants, les rapporteurs :

Rapporteur RCA

**Désiré SENOUSI
KOTTA**

Rapporteur Cameroun

**Jean Daniel
TIENCHEU**

Rapporteur TCHAD

Hamid DJOUMINO

Le Rapporteur Général

YOUNOUSS SOUNGUI

Le Secrétaire Général De Port Synthèse

Lin Dieudonné ONANA NDOH